

Conseil Municipal

- 18 mai 2016 -

Rapport de présentation



30/16 - Ecole maternelle de la Luzerne – Demandes de subvention – Autorisation

Rapporteur : Carole GUERE

Il a été décidé de programmer la rénovation globale (bâtiment + cours) de **l'école de la Luzerne**. L'ensemble des travaux est estimé à **1 527 096,00 € HT**.

- **Proposition :**

- **Autoriser** Madame le Maire à solliciter auprès de **Monsieur le Préfet** au titre du **Soutien à l'Investissement Public Local** les participations suivantes :

- **Rénovation thermique visant à renforcer l'isolation et à abaisser la consommation d'énergie du bâtiment** : Menuiseries extérieures : 22 500 €HT / Doublages isolation : 2 000 €HT / Isolation en plénum : 11 500 €HT / Travaux de chaufferie : 70 000 €HT. **Ce qui représente au total 106 000 €HT soit 127 200 €TTC.**

- **Mise aux normes de l'ensemble de l'école vis-à-vis des handicaps** conformément à l'AD'AP municipal pour un montant de 16 041,67 €HT soit **19 250 €TTC.**



31/16 - Ecole maternelle de la Luzerne – Demandes de subvention – Autorisation

Rapporteur : Carole GUERE

Il a été décidé de programmer la rénovation globale (bâtiment + cours) de l'école de la Luzerne. L'ensemble des travaux est estimé à **1 527 096,00 € HT**.

- **Proposition :**

- **Autoriser** Madame le Maire à solliciter les participations suivantes :

- > **Financement de Bordeaux Métropole aux groupes scolaires de 650 000 € HT.**

- > **Financement du Conseil Départemental de la Gironde de 24 090€ HT** (travaux dans les écoles), **de 39 420 €HT** (création d'un restaurant scolaire) et **de 8 015€ HT** (équipement du restaurant scolaire).

- **Solliciter** auprès de Madame Marie Recalde, députée de la Gironde la participation suivante : **auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve Parlementaire** pour l'année 2016, montant de **10 000 €HT**.

- **Solliciter** auprès de tout autre organisme financeur **une participation financière.**



32/16 - Aménagement d'une maison Petite Enfance au Centre Ville du Haillan – Demande de subvention - Autorisation

Rapporteur : Carole GUERE

La commune connaît aujourd'hui un **développement démographique** que les structures **Petite Enfance** doivent accompagner en adaptant au mieux leur fonctionnement **aux besoins des familles**.

Une **maison petite enfance** verra le jour en **septembre 2017** en centre ville.

Le montant prévisionnel des travaux a été estimé à 540 000 € HT soit **648 000 € TTC**.



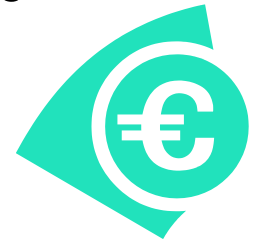
- **Proposition :**

- **Autoriser** Madame le Maire à **réaliser le projet d'aménagement d'une maison de petite enfance**.
- **Autoriser** Madame le Maire à **constituer et déposer les dossiers correspondants auprès des financeurs** concernés dont la Caisse d'Allocations Familiales.

33/16 - Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes (FDAEC) Affectation de la dotation 2016 – Décision - Autorisation

Rapporteur : Jean-Michel BOUSQUET

L'Assemblée plénière du Conseil départemental a décidé de **maintenir pour 2016** son soutien à l'ensemble des communes de Gironde au titre du **Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes**.



- **Proposition :**

- **Prendre acte** du montant de la dotation F.D.A.E.C. qui est allouée à la ville du Haillan pour l'exercice 2016, soit **50 805€**.
- **Décider d'affecter** cette dotation **aux travaux d'enfouissement des réseaux et modifications de l'éclairage public de la rue Jean Mermoz** (portion avenue Pasteur et rue du Moulineau).

34/16 - Intégration de la boucle verte de Bordeaux Métropole au plan Départemental des itinéraires de promenade et randonnées pédestre du Conseil départemental – Liaison tronçons Nord et Sud - Approbation *Rapporteur : Patrick MERIAN*

La commune s'est engagée dans la démarche **d'intégration de la Boucle Verte de Bordeaux Métropole**.

- **Proposition :**

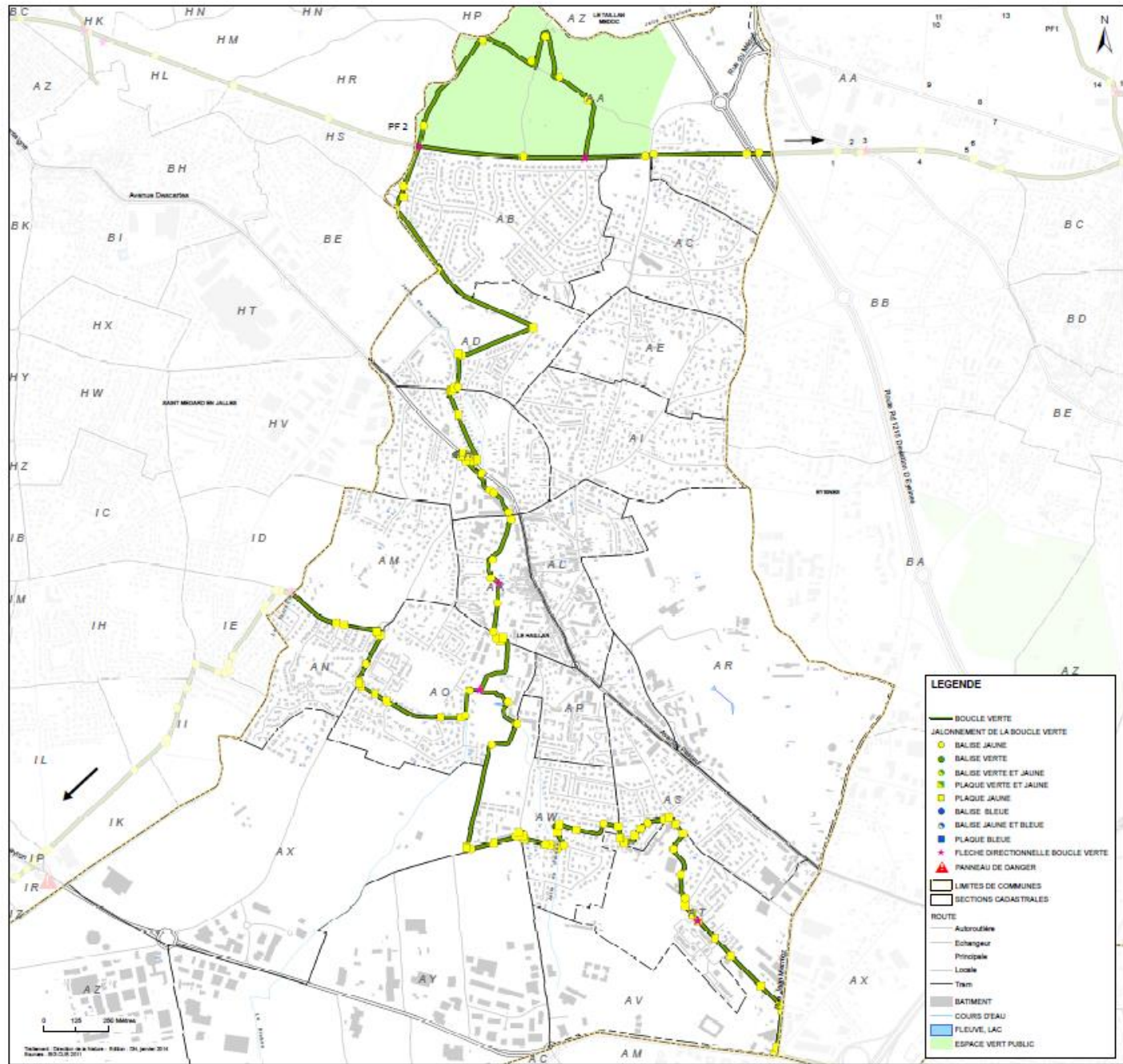
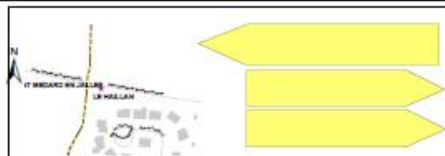
- **Certifier que les conventions de passage** nécessaire à la circulation du public sur les sentiers en propriété privée **ont été signées.**
- **Approuver la liste des chemins et emprises inscrits** au plan de randonnée.
- **Approuver l'affectation** donnée par le plan départemental de randonnée aux emprises publiques ou privées de la commune.
- **Approuver le plan de balisage** de l'itinéraire de randonnée.
- **Approuver l'avenant à la convention de gestion et d'entretien** conclu entre le Conseil départemental de la Gironde, la Métropole et la commune.
- **Autoriser Madame le Maire à signer l'avenant à la convention ainsi que le plan de balisage.**



BOUCLE VERTE DE BORDEAUX METROPOLE
PLAN DEPARTEMENTAL DES
ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNEES
PLAN DU BALISAGE
COMMUNE DU HAILLAN

ECHELLE 1/5 000

POSSIBILITE PAR LE PRESIDENT DE BORDEAUX METROPOLE	APPROUVE PAR M. MICHEL LE BARS LE	APPROUVE PAR LE PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RANDONNEE
BORDEAUX, LE	LE HAILLAN, LE	BORDEAUX, LE



35/16 - Demande de subvention à Bordeaux Métropole - « Parcours de découverte et d'orientation des sentiers de randonnées et d'interprétation, compris liaison des parcs et valorisation du patrimoine ». Approbation - Autorisation

Rapporteur : Patrick MERIAN

La commune du Haillan réalise au printemps 2016 un **guide intitulé « D'un parc à l'autre, les chemins de traverse haillanais »**. Une **signalétique particulière** sera implantée et un certain nombre **d'équipements** (bancs, tables à pique-nique...etc.) viendront ponctuer le parcours.

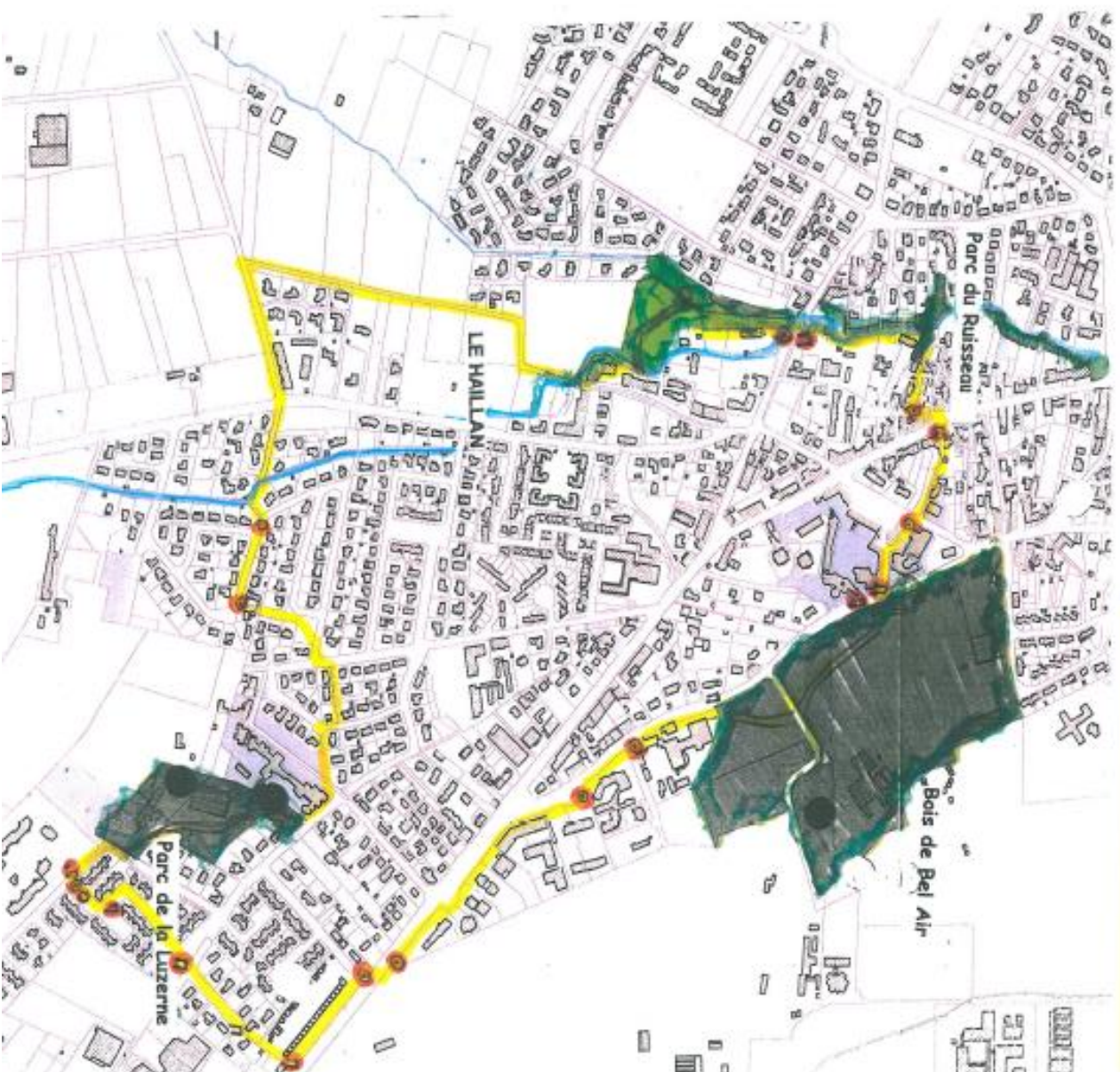
La ville sollicite une aide s'élevant à **50% du montant global de l'action** soit une aide d'un montant de **12 195,83 € HT (réalisation du guide, balisage et équipement des parcours)**.

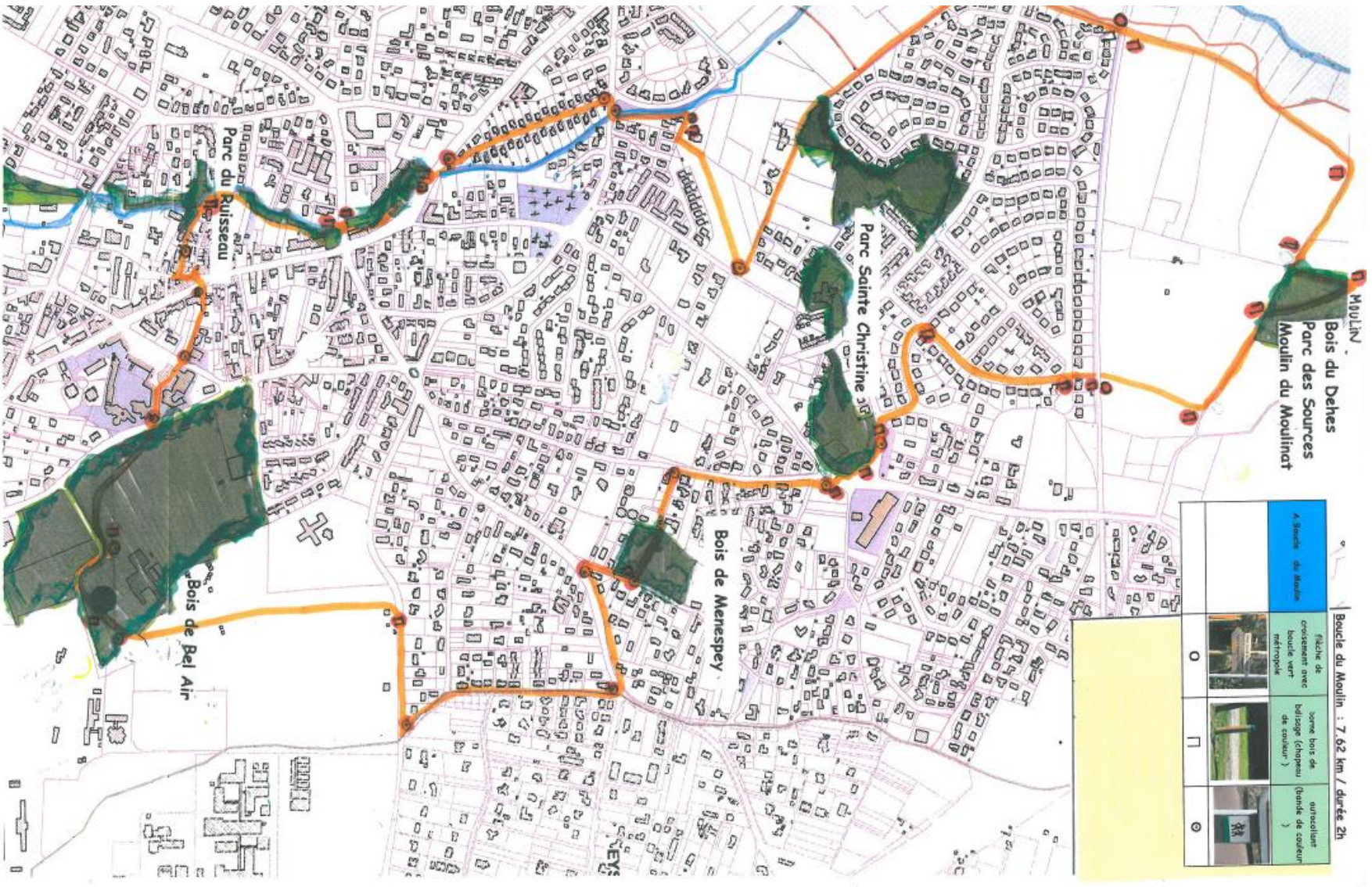
- **Proposition :**
 - **Approuver** les termes de la demande de subvention.
 - **Solliciter** le concours financier de Bordeaux Métropole.



Boucle du chêne : 5,73 km / durée 1h40

 Éclairage de rue	 Réseau de circulation avec feux aux carrefours métropolitain	 Voies les plus adaptées (circulation de véhicules)	 Équipement (signalisation)
	0	11	0





35/16 - Subvention exceptionnelle versée à l'association Club des Entreprises du Haillan - Décision

Rapporteur : Anne GOURVENEK

L'association **Club des entreprises du Haillan** fête cette année ses **quinze ans**.

A cette occasion, elle souhaite mettre en place une manifestation exceptionnelle et **renouveler ses outils de communication, en particulier son site Internet et son logotype**, jugés obsolètes.



- **Proposition :**

- **Décider** de verser une subvention exceptionnelle de **500€** au **Club des entreprises du Haillan** pour la refonte de son logotype et de sa charte graphique.

